

LE CINQUANTENAIRE DES EXAMENS D'ÉTAT

Évolution du nombre des finalistes de l'enseignement secondaire et de leur répartition par province depuis 1960

Léon de SAINT
MOULIN, Jésuite.
Professeur émérite et
Membre du CEPAS.
desaintmoulinl@
gmail.com

La population de la RD Congo a considérablement augmenté depuis l'indépendance, passant de moins de 15 millions d'habitants en 1960 à 30 millions lors du recensement scientifique de 1984 et à environ 80 millions en 2017. Mais l'essor et les transformations de l'enseignement secondaire sont plus amples encore et il importe d'en prendre conscience pour une réaction adéquate face à ses problèmes actuels.

Mon propos est de présenter d'abord l'évolution des effectifs des candidats aux examens d'État et celle des pourcentages de réussites qui y ont été enregistrés depuis 1967. J'affinerai ensuite l'analyse en présentant les données disponibles sur l'évolution des effectifs de l'enseignement primaire et secondaire en général. En un troisième temps, je préciserai la carte scolaire des provinces par l'évolution de la répartition géographique des candidats aux examens d'État et la cartographie des résultats de l'examen d'État par province en 2013, dont les chiffres ont été publiés dans *Congo-Afrique* en 2016-2017. J'en proposerai en outre un facteur d'explication fondamental¹.

1. Évolution des effectifs des candidats aux examens d'État

Au moment de l'indépendance, le réseau primaire avait atteint au Congo une extension exceptionnelle et formait une base particulièrement solide sur laquelle tout l'enseignement allait pouvoir se développer après l'indépendance. Mais il n'y avait que 450 finalistes du secondaire pour l'ensemble du Congo et très peu de diplômés universitaires².

1 Cf. Richard NGUB'USIM, Jonathan ENGUTA et Gylord KAKENZA, « L'examen d'État en question ! Synthèse nationale. Résultats et qualité des réussites à l'examen d'État (édition 2013) », in *Congo-Afrique* (mars 2017), n° 513, pp. 258-277.

2 Martin EKWA bis Isal, *La RD Congo contée autrement. Jalons pour l'avenir*, Kinshasa, Éditions Loyola, 2012, p. 61.

Le Bureau de l'Enseignement Catholique fut une des forces dont la combinaison permit en 1961 de concevoir et de réaliser une réforme profonde de l'enseignement secondaire. Selon le Père Ekwa, ce fut une véritable épopée, qui dura douze ans³. La réforme consistait à introduire un tronc commun de deux ans, à finalité propre, qui donnait en outre accès à un cycle court de professionnalisation ou un cycle long sanctionné par un diplôme d'humanités. Les "cycles d'orientation" se sont ensuite presque tous transformés en cycles longs complets. Les missions ont pris une part considérable dans leur construction, mais d'autres acteurs ont simultanément pris une place croissante dans l'enseignement secondaire.

De nouveaux programmes furent alors conçus, qui faisaient une large place aux réalités locales. Le Bureau de l'Enseignement Catholique a eu un rôle décisif dans l'élaboration des manuels qui étaient nécessaires pour leur application. Il constitua des équipes de professeurs qualifiés qui ont produit des manuels d'une qualité peu égalée dans les pays africains du point de vue de l'enracinement dans le vécu du pays. Des soutiens multiples furent obtenus pour ce travail. Le Canada et Misereor d'Allemagne fournirent notamment du papier gratuit pour les impressions. C'est aussi pour pouvoir les produire en grandes quantités dans des délais limités que l'imprimerie Saint-Paul s'équipa de rotatives puissantes.

Pour remplacer les enseignants européens, la réforme décida aussi la création d'écoles normales pour la formation d'enseignants, qui sont devenues les ISP (Instituts Supérieurs Pédagogiques). Le Bureau de l'Enseignement Catholique fut l'initiateur de la plupart des premiers ISP, à Gombe/ Kinshasa en 1961, à Mbanza-Ngungu en 1963 (après un début à Boma), à Bukavu en 1965, à Kikwit et à Lubumbashi en 1966, à Bunia et à Mbuji-Mayi en 1968. Tous ces efforts n'auraient cependant pu aboutir sans l'engagement vigoureux de l'État, qui accepta que la part de l'éducation dans le budget national passe de 16,7% en 1959 à plus de 27% dix ans plus tard. En 1974, au moment de la nationalisation de l'enseignement, la RD Congo pouvait effectivement se passer des coopérants étrangers dans l'enseignement secondaire. Il est même devenu un fournisseur de « cerveaux » pour d'autres pays, y compris dans le monde développé. L'Unesco espérait alors que l'analphabétisme serait éradiqué du Congo avant la fin du millénaire.

Le tableau suivant du nombre des élèves permet d'apprécier le niveau atteint par la scolarisation au Congo trois ans avant l'indépendance et sept ans après, en comparaison à celui des huit pays de l'ancienne Afrique Occidentale Française – dont la population était sensiblement égale à celle du Congo – et à celui du Nigeria – dont la population était près de trois fois plus importante que celle du Congo.

3 La présentation en terme d'épopée a été faite à la Conférence Nationale Souveraine (CNS), le 25 mai 1992. Elle est reprise dans *Zaire-Afrique* (juin-juillet-août 1992), n° 266, p. 361.

Nombre d'élèves

Années et niveaux		RD Congo	Pays de l'A.O.F. ¹	Nigeria ²
1957	Primaire	1.579.432	424.296	2.447.631
	Secondaire	50.368	22.282	77.997
	Supérieur	312	1.069	704
1967	Primaire	2.338.895	1.552.519	1.791.309
	Secondaire	173.124	188.979	200.378
	Supérieur	5.827 ³	8.138	9.775

Sources : *Annuaire statistique des Nations Unies*, 1959, p. 552 ; 1969, p. 716 et 1970, p. 768.

¹ Sénégal, Mali, Mauritanie, Bourkina-Faso, Niger, Côte d'Ivoire, Bénin et Guinée.

² En 1967, le Nigeria est troublé par la guerre du Biafra.

³ Des citations antérieures incluaient ici par erreur 2.350 élèves de l'enseignement spécial.

La réforme de l'enseignement secondaire instaurait aussi l'examen d'État, qui devait sanctionner ce cycle d'enseignement par un diplôme donnant accès à l'université et aux instituts supérieurs. La première édition de l'examen d'État eut lieu en 1967. Il n'y eut que 3.237 participants, mais le pourcentage de réussites fut de 70%, un chiffre qui ne s'est répété qu'en 1976. On verra que la Province Orientale et le Katanga n'y avaient présenté à peu près aucun candidat et que la part des inscrits de Kinshasa était de 35,7% et celle du Bas-Congo de 18,6%. Le tableau suivant donne l'évolution du nombre des participants et du pourcentage de réussites de 1967 à 2016, d'après un tableau figurant sur le site de l'EPSP et les compléments reçus de l'Inspection générale.

Années	Inscrits	Réussites	%
1967	3.237	2.272	70,2
1968	5.212	3.390	65,0
1969	6.649	3.722	56,0
1970	7.592	5.064	66,7
1971	12.078	6.965	57,7
1972	11.666	7.936	68,0
1973	14.602	7.747	53,1
1974	16.395	8.594	52,4
1975	19.439	12.362	63,6
1976	26.468	18.581	70,2
1977	33.451	17.064	51,0
1978	40.939	7.235	17,7
1979	42.022	17.736	42,2
1980	50.538	20.701	41,0
1981	60.493	24.102	39,8

1982	68.363	20.530	30,0
1983	83.603	26.026	31,1
1984	86.037	34.650	40,3
1985	83.353	38.157	45,8
1986	83.567	42.254	50,6
1987	88.094	40.913	46,4
1988	96.603	52.715	54,6
1989	98.875	49.829	50,4
1990	105.912	53.359	50,4
Total	1.145.188	521.904	45,6
1991	120.262	80.086	66,6
1992	97.716	45.361	46,4
1993	107.228	40.834	38,1
1994	113.479	66.790	58,9
1995	129.573	82.871	64,0
1996	140.492	78.835	56,1
1997	145.076	97.174	67,0
1998	130.917	82.998	63,4
1999	157.070	99.259	63,2
2000	165.358	107.671	65,1
2001	181.939	59.282	32,6
2002	220.030	90.302	41,0
2003	217.656	149.294	68,6
2004	216.306	146.118	67,6
2005	238.966	159.429	66,7
2006	254.022	161.058	63,4
2007	299.562	113.844	38,0
2008	386.301	179.296	46,4
2009	408.944	253.134	61,9
2010	426.375	283.148	66,4
2011	465.822	320.481	68,8
2012	517.452	315.674	61,0
2013	559.729	267.096	47,7
2014	613.279	336.864	54,9
2015	601.448	363.289	60,4
2016	629.428	390.138	62,0
Total	7.544.430	4.370.326	57,9

Le nombre des inscrits aux examens d'État a atteint 25.000 en 1976 et 50.000 en 1980. Cette accélération dans la seconde moitié des années 1970 montre que la création des cycles secondaires complets a d'abord été relativement lente et s'est accélérée vers 1968 durant les années prospères du Président Mobutu. Il y a ensuite une croissance moins rapide. Le doublement se fait en une dizaine d'années : les 100.000 sont atteints en 1990 et les 200.000 en 2002. Il y a ensuite un réel emballement, qui porte les effectifs à 400.000 en 2009 et 600.000 en 2014. Ce dernier chiffre est encore l'ordre de grandeur en 2016 et en 2017.

La contribution des parents imposée à partir de 1992 ou 1993 est sans doute à la base de la baisse du nombre de candidats en 1992 et encore en 1993 et 1994 par rapport au chiffre de 1991. Mais au niveau des effectifs aboutissant en classes terminales, elle n'a pas brisé l'essor de l'enseignement secondaire. La nouvelle loi-cadre de l'enseignement national du 22 septembre 1986 avait en effet autorisé les privés à créer des écoles primaires et secondaires et cette libéralisation avait été étendue à l'enseignement supérieur par une décision du Comité Central du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) de 1989, dont la mise en application explosa en 1993⁴. Les espoirs suscités dans la population par ces mesures lui firent accepter d'intervenir largement dans le financement d'un enseignement où les perspectives d'émergence de la majorité des moins nantis est cependant très limitée. Un premier indice en est que le pourcentage des réussites aux examens d'État est à diverses reprises descendu à 30% et comporte une part inquiétante de réussites avec seulement 50%. Le paragraphe suivant en fournit d'autres, en s'efforçant de définir les taux de scolarité et de déperdition scolaire.

2. Évolution des effectifs de l'enseignement primaire et secondaire

Les statistiques de l'enseignement primaire et secondaire permettent de mesurer, dans une certaine mesure, les taux de scolarité et de déperdition scolaire. Nous disposons pour l'année 1975-1976 d'un tableau détaillé du nombre d'élèves, filles et garçons, par année d'étude, tant du primaire que du secondaire, obtenu en 1976 du Service informatique du Ministère de l'Éducation Nationale. Les Annuaires de l'EPSP sont disponibles sur le site du Ministère pour toutes les années scolaires depuis 2006-2007 jusque 2013-2014. Les chiffres font apparaître une augmentation de 75% des effectifs du primaire et une multiplication par 3 de ceux du secondaire entre 1975 et 2001. Seuls quelques chiffres globaux sont fournis pour cette année 2001 dans un tableau rétrospectif de l'annuaire de 2012-2013. De

4 Cf. KAUMBA LUFUNDA, « Dynamique des réformes universitaires en RDC », in Isidore NDAYWEL è Nziem, *L'université dans le devenir de l'Afrique*, Bruxelles, Commission Universitaire pour le Développement, Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 312-313.

2001 à 2012, ils augmentent encore, de 130% pour le primaire et de 148% pour le secondaire. Depuis 1975, le pourcentage de filles est passé de 39,1 à 47,3% pour le primaire et de 27,8 à 38,1% pour le secondaire.

Effectifs scolarisés⁵

Années	Primaire	% filles EP	Secondaire	% filles ES
1975-1976	3.123.688	39,1	487.767	27,8
2001/2002	5.455.391	43,9	1.612.570	36,7
2006/2007	8.839.888	44,8	2.815.234	34,6
2007/2008	9.973.365	45,5	3.113.803	35,6
2008/2009	10.244.086	45,9	3.398.550	35,8
2009/2010	10.572.412	46,3	3.484.466	36,4
2010/2011	11.082.501	46,3	3.782.945	36,8
2011/2012	11.926.835	46,7	3.893.647	37,0
2012/2013	12.600.876	47,3	3.995.631	38,1
2013/2014	13.534.625	47,3	4.388.425	38,2

Population scolarisable

	6-11 ans	12-17 ans	%12-17/ 6-11	Population totale indiquée
2006-2007	10.600.000	7.229.000	68,2	environ 60 millions
2008-2009	11.346.373	8.488.450	74,8	environ 60 millions
2009-2010	11.648.718	9.547.300	82,0	environ 60 millions
2010-2011	11.953.501	9.831.996	82,3	au environ 71 millions
2011-2012	12.196.505	10.128.036	83,0	plus ou moins 80 millions
2012-2013	12.441.151	10.432.373	83,9	71 millions en 2013
2013-2014	12.673.197	10.739.014	84,7	71 millions en 2013

Pour établir les taux de scolarité, on divise le nombre de scolarisés du degré primaire par le total des personnes de 6 à 11 ans et ceux du degré secondaire par le total des personnes de 12 à 17 ans. On n'a cependant pas de données concernant la scolarité pour les années proches du seul recensement scientifique de la population de la République, de 1984, et les statistiques scolaires dont on dispose ne peuvent être rapportées qu'à une estimation de la population, toujours discutable, surtout si on l'établit pour des subdivisions de petite dimension. Dans le tableau précédent, nous avons repris, à titre indicatif, les estimations proposées dans les annuaires de l'EPSP de 2006 à 2013. Il n'y a pas d'indications à ce propos dans l'annuaire de 2007-2008. L'imprécision du chiffre de la population totale du pays, indiquée dans l'introduction des annuaires, montre cependant un manque d'homogénéité des chiffres proposés. Et l'évolution de la proportion des 12-17 ans par rapport aux 6-11 ans manifeste que le mode de calcul de la population scolarisable a été modifié. Les taux de scolarité indiqués sont les suivants⁶.

⁵ *Annuaire statistique de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel* [2012-2013], Kinshasa, mars 2014, p. 25 (EP), 37 (ES), 54 (population 6-11 ans), p. 62 (population 12-17 ans), 254 (évolution 2001-2012).

⁶ Dans le recensement scientifique de la population de 1984, les proportions des personnes de 6 à 11

	Taux brut de scolarité primaire			Taux brut de scolarité secondaire		
	Total	G	F	Total	G	F
2006-2007	83,4	91,7	74,9	39,3	50,9	27,4
2008-2009	90,3	97,5	83,0	40,0	51,2	28,8
2009-2010	90,8	97,5	84,1	36,5	46,2	26,7
2010-2011	92,7	99,6	85,8	38,5	48,4	28,5
2011-2012	97,8	104,1	91,4	38,4	48,2	28,6
2012-2013	101,3	106,8	95,7	38,3	47,2	29,3
2013-2014	106,8	112,5	101,0	40,9	50,3	31,3

Les chiffres de la population scolarisable utilisés pour ce calcul nous semblent légèrement surfaits. Les taux de scolarité pourraient donc être plus élevés ; mais au degré primaire, le nombre d'élèves de plus de 11 ans est vraisemblablement important, ce qui explique des taux supérieurs à 100%. Il est aussi probable que les élèves de plus de 17 ans, dans le secondaire, soient assez nombreux. Le recensement de 1984 n'ayant pas enregistré la scolarité en cours, il est difficile de préciser davantage la situation, même pour cette date.

Le taux de déperdition scolaire

En 1975-1976, un indice apparent de déperdition scolaire est la comparaison entre le nombre d'élèves d'une classe et la suivante. Compte tenu de l'augmentation de la population et des efforts qui étaient faits pour élever le taux de scolarisation, ces chiffres ne sont pas strictement comparables. On ne peut cependant attribuer à ces seuls éléments la réduction importante entre le nombre des inscrits en 6^e primaire (325.961) et celui des inscrits en 1^{re} secondaire (182.984). Le second chiffre n'est que 56,1% du premier⁷.

Une base d'estimation plus ferme du taux de déperdition scolaire peut être établie pour les dernières années en suivant l'évolution des cohortes dont les annuaires permettent de connaître les effectifs à différentes échéances. Les trois cohortes qui commencent leur première année en 2006, 2007 et 2008 sont inscrites en 6^e année en 2011, 2012 et 2013.

ans et de 12 à 17 ans dans la population totale sont respectivement de 16,89 et 13,82%, les 12-17 ans représentant 81,9% des 6-11 ans. Le taux de croissance de la population étant estimé à 3,1% (compte non tenu des migrations extérieures), la population totale est de l'ordre de 60 millions d'habitants en 2006 ; 64 en 2008 ; 68 en 2010 ; 72 en 2012 et 74,5 en 2013. On peut appliquer les proportions de jeunes de 6 à 11 et de 12 à 17 ans de 1984 à ces totaux pour avoir une estimation approximative de la population scolarisable à ces dates.

7 Statistiques scolaires 1975-1976. Document mécanographique du 26.10.1976, d'après les mises en place au début de l'année 1975-1976.

	Primaire	Taux de survie	Secondaire	Taux de survie
Cohorte 1^{re} 2006	2.430.711		767.704	
Inscrits en 6 ^e 2011	1.258.011	51,8	471.381	61,4
Cohorte 1^{re} 2007	2.756.274		811.678	
Inscrits en 6 ^e 2012	1.315.307	47,7	467.362	57,6
Cohorte 1^{re} 2008	2.622.030		884.082	
Inscrits en 6 ^e 2013	1.467.938	50,2	533.365	60,3

Durant le cycle primaire, la réduction des effectifs est en moyenne de 49,8%. Durant le cycle secondaire, elle est en moyenne de 59,8%. La déperdition entre la 6^e primaire et la 1^{re} secondaire peut être calculée pour les 7 cohortes qui franchissent ce seuil de 2007 à 2013. La déperdition à l'occasion de ce passage est de 15,7% en moyenne, avec des chiffres variant de 7,9 à 20,6. Selon ces taux, un groupe de 1.000 élèves qui entre en 1^{re} primaire ne sera plus que 498 en 6^e ; 420 entreront en 1^{re} secondaire et 251 arriveront en 6^e secondaire. Les mêmes calculs montrent des différences considérables de ce point de vue entre les provinces.

Nombre d'élèves pour 1000 inscrits, en 6^e primaire, 1^{re} secondaire et 6^e secondaire selon les provinces d'après les taux de déperdition scolaire de 2006 à 2013

Provinces	1 ^{re} EP	6 ^e EP	1 ^{re} ES	6 ^e ES
Kinshasa	1.000	776	699	575
Maniema	1.000	570	523	398
Bandundu	1.000	469	442	320
Bas-Congo	1.000	587	549	296
Kasaï Occidental	1.000	445	363	252
Katanga	1.000	527	448	244
Nord-Kivu	1.000	451	396	232
Sud-Kivu	1.000	492	393	206
Équateur	1.000	448	360	177
Kasaï Oriental	1.000	459	316	176
Prov. Orientale	1.000	444	349	118
TOTAL RD CONGO	1.000	498	420	251

La province du Maniema, dont on verra qu'elle présente les effectifs les plus faibles aux examens d'État, vient en deuxième position, après Kinshasa, pour le taux de survie de ses élèves. En sixième secondaire, il est plus de trois fois plus élevé que dans la Province Orientale. Le Bandundu vient en troisième position : 320 élèves sur 1.000 y arrivent en sixième secondaire. Cette province a une tradition particulière de valorisation des études. Selon les informations rassemblées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire pour l'année académique 2009-2010, il y avait 15 ISP au

Bandundu sur un total localisé de 78 et plus d'un quart des étudiants des ISP de la République se trouvaient dans cette province⁸. Le Bas-Congo et le Kasai Occidental ont aussi un taux de persévérance de leurs élèves au-dessus de la moyenne nationale. Le Katanga est à peine en dessous, suivi par le Nord- et le Sud-Kivu. En Équateur le nombre de ceux qui arrivent en 1^{re} secondaire est de 360, mais seulement 177 entrent en 6^e secondaire. Au Kasai Oriental, 316 élèves sur 1.000 inscrits en 1^{re} primaire entrent dans le degré secondaire et 176 arrivent en 6^e. Dans la Province Orientale, 349 s'inscrivent en 1^{re} secondaire, mais seulement 118 arrivent en 6^e. La déperdition scolaire est considérable, sauf à Kinshasa, où 57,5% des inscrits en 1^{re} primaire arrivent en 6^e secondaire. Elle n'est cependant pas une aggravation de la situation dans les provinces où le taux de scolarisation seraient les plus faibles.

3. Analyse géographique des résultats des examens d'État

a. Analyse de l'évolution de 1967 à 2013

De 1967 à 1990, les résultats des examens d'État ont été publiés chaque année avec la ventilation des inscrits et des réussites par province. Un tableau récapitulatif en a été établi par province, où le Kivu n'est cependant divisé en trois qu'à partir de 1989. Au-delà de 1990, nous n'avons disposé d'une ventilation semblable que pour les années 1993, 1996, 2001, 2007 et 2013. Pour 1993 et 1996, il s'agit de tableaux détaillés par option provenant de l'Inspectorat général de l'EPSP ; pour 2001 et 2007, il s'agit de compilations effectuées à partir des listes nominales publiées dans la *Revue de l'Inspecteur*, qui conduisent à de légères différences par rapport aux chiffres officiels ; pour 2013, il s'agit de résultats subdivisés jusqu'au niveau des sous-provinces éducationnelles, publiés dans *Congo-Afrique*.

Un premier tableau présente le pourcentage, par province, de l'ensemble des candidats aux examens d'État. On y a imprimé en gras les chiffres les plus élevés dans chaque colonne, sauf pour l'année 1967, car certaines provinces ne sont pas immédiatement entrées dans la réforme de 1961. Le total des inscrits aux examens d'État de 1967 à 1990 est de 1.145.188 ; celui des inscrits de 1991 à 2016 est de 7.544.430, mais le total des cinq années alignées est seulement de 1.305.176.

8 Cf. L. DE SAINT MOULIN, « La répartition et les défis de l'enseignement supérieur en RD Congo », in *Congo-Afrique* (septembre 2012), n° 467, p. 491, et *Annuaire statistique de l'Enseignement Supérieur et Universitaire 2009-2010*, pp. 127 et 145.

Pourcentage des candidats aux examens d'État par province

Années	% Kin	% BC	% BDD	% EQ	% PO	% KIV			% KAT	% KOr	% KOc
1967	35,7	18,6	11,9	7,4	0,0	5,5			0,6	12,5	7,9
1968	32,4	15,7	12,1	6,2	3,2	7,9			2,9	9,0	10,7
1969	32,2	13,1	10,5	5,3	5,3	9,4			3,4	7,4	13,4
1970	24,8	13,1	9,8	4,1	6,5	10,4			10,5	6,9	14,0
1971	26,8	10,5	9,0	3,5	7,0	9,8			11,5	7,0	14,7
1972	19,3	11,0	11,4	4,0	7,9	11,3			11,0	6,7	17,3
1973	17,4	11,5	12,1	4,5	7,6	10,9			11,5	6,3	18,2
1974	15,9	12,3	12,1	4,3	7,1	11,0			12,1	6,3	18,9
1975	14,2	12,1	12,8	4,5	7,6	10,7			10,5	5,9	21,6
1976	12,4	11,8	14,5	4,2	6,6	11,1			9,9	5,1	24,5
1977	13,0	10,6	15,0	4,1	5,9	11,5			10,1	4,9	25,0
1978	13,0	10,1	15,1	5,1	4,6	10,7			10,0	4,8	26,5
1979	15,2	9,4	14,2	5,7	4,6	11,5			10,7	6,8	21,8
1980	18,5	7,9	13,5	5,8	4,3	11,2			10,5	7,1	21,1
1981	19,2	7,2	13,3	6,3	4,1	11,0			9,6	8,5	20,8
1982	19,8	7,6	14,2	7,6	3,8	10,4			9,4	9,1	18,0
1983	20,5	7,8	16,3	8,2	3,8	10,3			9,2	9,4	14,5
1984	23,6	7,7	15,7	8,2	4,0	9,9			8,0	10,0	13,1
1985	24,0	7,9	15,2	8,1	4,1	9,2			9,1	10,0	12,4
1986	25,5	7,9	14,5	8,1	3,9	10,0			9,1	9,6	11,4
1987	24,4	8,0	15,7	7,9	4,0	9,8			9,5	9,4	11,1
1988	24,1	8,2	17,0	7,8	3,8	10,4			10,1	8,6	10,0
Années	% Kin	% BC	% Bdd	% EQ	% PO	% NKi	% SKi	% MA	% Kat	% KOr	% KOc
1989	22,5	8,2	17,6	7,9	4,1	3,6	5,7	1,6	10,3	8,5	10,0
1990	24,4	7,9	18,3	7,7	4,0	3,6	5,2	1,6	10,6	8,2	8,4
Total 1967-90	21,5	8,6	15,3	7,1	4,4	9,1	1,0	0,3	9,7	8,4	14,7
1992											
1993	27,2	5,3	15,7	7,6	4,6	4,4	4,6	1,8	13,4	7,6	7,9
1995											
1996	30,6	4,5	19,6	6,3	4,2	4,0	5,8	2,0	11,2	6,1	5,6
2000											

2001	30,4	5,4	21,3	3,7	4,8	4,5	4,6	2,2	11,9	6,1	5,3
2006	23,5	5,9	14,8	6,4	6,0	7,5	7,6	3,1	11,9	8,0	5,4
2007											
2012											
2013											
2014	22,8	4,4	13,6	7,5	6,3	8,0	7,0	2,8	12,1	8,6	6,8
Total 1993-2013	25,3	5,0	15,8	6,6	5,6	9,0	4,8	2,0	12,0	7,8	6,2

Kinshasa est la première province à avoir pleinement adhéré à la réforme de 1961 et ses candidats ont constitué plus de 30% des candidats aux examens d'État des trois premières années. La place de Kinshasa s'est ensuite réduite jusqu'à 12,4% en 1976. Elle s'est à nouveau élargie et était de 25,3% en 2013.

Deux autres provinces ont réussi à garder, pendant les cinquante ans des examens d'État, un pourcentage de candidats de l'ordre de 10% : le **Bandundu** et le **Katanga**. Mais l'adhésion du Katanga à la réforme n'a été générale qu'à partir de 1970 et son pourcentage n'a au mieux atteint que 13,4% (dans les chiffres dont nous disposons), alors que le Bandundu, qui est moins peuplé, a dépassé 10% dès la première année et a souvent dépassé 15% depuis 1977, particulièrement en 1990, 1996 et 2011, atteignant 21,3% en cette dernière année. On verra pour le Katanga que la moitié de ses candidats provient d'une seule de ses quatre nouvelles provinces, le Haut-Katanga.

Le **Bas-Congo** a un profil très différent : il était massivement entré dans la réforme et avait plus de 15% des candidats aux deux premières éditions de l'examen d'État. Son pourcentage s'est ensuite stabilisé autour de 10% jusqu'en 1979, mais depuis lors, c'est une province dont la place s'est progressivement réduite jusqu'à seulement 4,4% des inscrits à la session de 2013. Il ne fait pas de doute qu'il y a là un indice des insatisfactions profondes qui caractérisent aujourd'hui cette province par rapport à la gestion nationale de la République.

Un phénomène semblable caractérise aussi l'évolution de la **Province Orientale**. Cette dernière avait dans le recensement de la population de 1984 un poids démographique supérieur à celui du Katanga, mais son pourcentage parmi les inscrits aux examens d'État n'a jamais dépassé 7,6%. En outre, ses chiffres les plus élevés ont été atteints de 1970 à 1976 ; son pourcentage s'est ensuite dégradé jusque dans les 4% et parfois moins, mais en 2007 et 2013, il s'est relevé à 6%. La province de l'**Équateur** a aussi toujours eu dans la participation aux examens d'État des pourcentages inférieurs à son poids démographique, mais alors qu'elle avait été parmi les premières à adopter la réforme, elle n'a eu de 1968 à 1981 que des

pourcentages de 4 à 6%. Elle s'est trouvée dans les 7-8% de 1982 à 1993. Elle était en deçà en 1996, 2001 et 2007. Elle s'est retrouvée à 7,5% en 2013.

Les anciennes provinces du grand Kivu et du grand Kasai présentent un troisième type de profil. Elles sont des régions qui, comme le Bas-Congo, ont pris un vif essor à la fin des années 1960 mais qui ont réussi à le sauvegarder jusqu'au milieu des années 1980. Pour le Kivu, son éclatement en Nord-, Sud-Kivu et Maniema en 1988 rend les comparaisons délicates : il est cependant clair que le **Nord-Kivu**, qui atteint 8% des candidats aux examens d'État en 2013 et le **Sud-Kivu**, qui atteint alors 7%, ont un réseau scolaire en expansion aujourd'hui. Le **Maniema** aussi, mais sa part dans les inscrits aux examens d'État ne s'est élevée que de 1,6% en 1989 à 3,1 en 2007 et 2,8% en 2013.

Dans le grand Kasai, c'est le **Kasai Occidental** qui a d'abord eu l'élan le plus vigoureux ; il a présenté plus de 18% des candidats aux examens d'État de 1973 à 1982. Sa part s'est ensuite réduite jusqu'à 5,3% en 2001 et s'est relevée en 2013 à 6,8%. Comme au Bas-Congo, on peut y percevoir un indice des insatisfactions profondes qui apparaissent aujourd'hui dans cette province. Le **Kasai Oriental** n'a par contre atteint 10% des candidats aux examens d'État qu'en 1984 ; il ne les a pas dépassés et en a seulement 8,6 en 2013. Son pourcentage est néanmoins supérieur à celui du Kasai Occidental depuis 1996.

À l'échelle nationale, une forte opposition apparaît ainsi entre le sud-ouest de la république (comprenant les provinces de Kinshasa, Bas-Congo, Bandundu, Kasai Occidental et Oriental et Katanga) et le nord-est (comprenant l'Équateur, la province Orientale, le Nord- et le Sud-Kivu et le Maniema). Pour les années 1967-1990, 78,1% des candidats aux examens d'État provenaient du sud-ouest et seulement 21,9% du nord-est. On a un moment parlé d'un problème du nord-est comparable à celui du Brésil. Pour les cinq années pour lesquelles nous disposons de la ventilation par province de 1991 à 2014, les pourcentages sont de 72,0 et 28,0%, le relèvement dans le nord-est étant surtout situé dans les deux Kivu.

b. Cartographie de l'examen d'État 2013

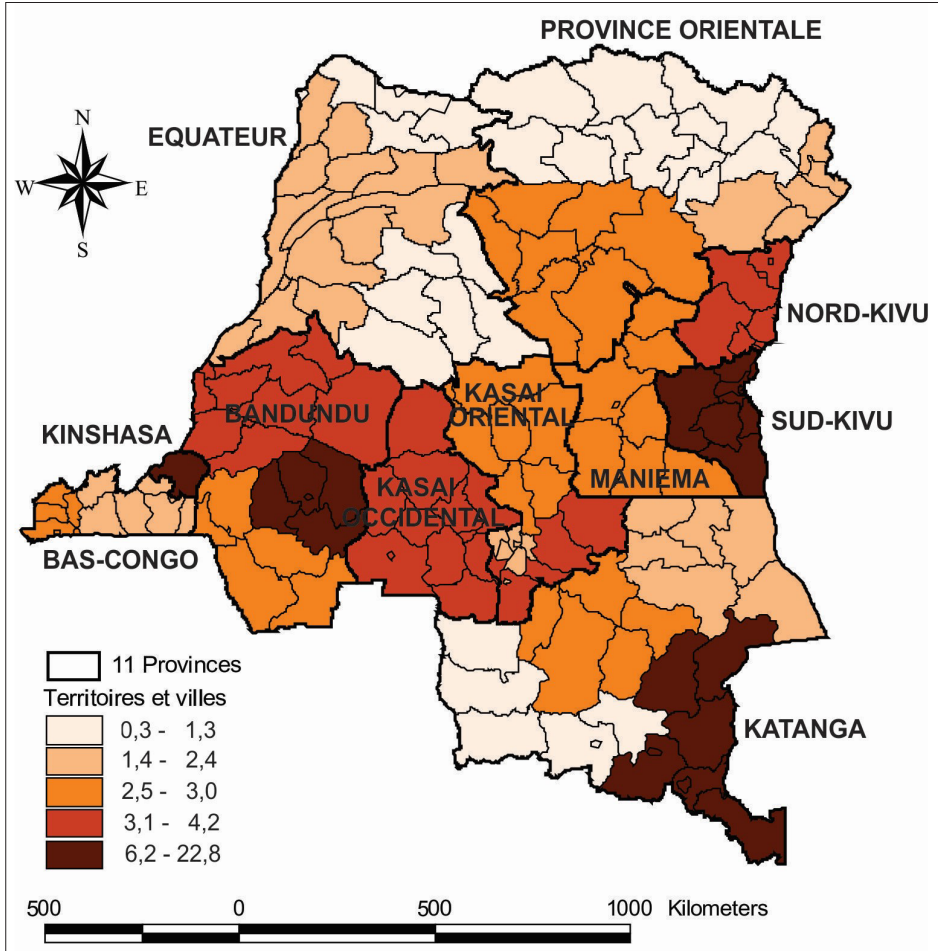
La publication par *Congo-Afrique* de la ventilation des résultats des examens d'État 2013 jusqu'au niveau des sous-provinces éducationnelles permet de présenter quatre cartes qui visualisent jusqu'à ce niveau la répartition géographique des résultats aux examens d'État : celle de la répartition des candidats, celle du pourcentage de réussites, celle de la proportion des réussites avec au moins 55% et celle du pourcentage de filles parmi les réussites. Les cartes sont construites par territoire, mais les chiffres utilisés sont les mêmes pour tous les territoires d'une même sous-province éducationnelle. Ces sous-provinces coïncident dans une large mesure avec les nouvelles provinces, mais il y a quelques différences,

notamment l'éclatement du Bas-Congo et du Nord-Kivu en deux sous-provinces et l'inclusion de la ville de Bandundu et du territoire de Bagata dans la sous-province de Bandundu, qui gère les écoles du Mai-Ndombe. Les cartes ne comportent cependant que 28 subdivisions, alors qu'il y a 30 sous-provinces, car les trois sous-provinces de la ville de Kinshasa y sont fusionnées en une seule unité. On remarquera qu'à ce niveau, le Maniema n'est plus la circonscription qui présente le moins de candidats aux examens d'État.

Sous-provinces	Inscrits	% tot	% réus	% ≥ 55 %	% filles
KINSHASA	132.306	22,8	46,4	45,2	50,9
KONGO CENTRAL W	14.554	2,5	50,5	34,7	42,1
KONGO CENTRAL E	11.208	1,9	31,3	31,1	21,8
KWANGO	17.146	3,0	36,2	17,9	30,2
KIKWIT	41.277	7,1	51,3	24,2	38,2
MAI-NDOMBE + Bagata	20.374	3,5	59,6	37,7	31,4
ÉQUATEUR	12.722	2,2	48,8	51,7	28,1
SUD-UBANGI	11.396	2,0	34,5	10,2	18,5
NORD-UBANGI	5.230	0,9	44,2	34,1	20,6
MONGALA	8.440	1,5	41,4	36,5	13,7
TSHUAPA	5.676	1,0	45,5	44,5	24,0
BAS-UELE	1.751	0,3	34,4	13,1	23,1
HAUT-UELE	3.640	0,6	58,2	26,1	32,9
ITURI	14.184	2,4	42,0	24,6	32,4
TSHOPO	16.736	2,9	47,9	59,1	31,3
NORD-KIVU Goma	24.441	4,2	47,3	33,5	32,6
NORD-KIVU Butembo	22.077	3,8	52,5	19,7	44,6
SUD-KIVU	40.689	7,0	47,6	64,7	31,5
MANIEMA	16.456	2,8	31,5	19,0	15,7
HAUT-KATANGA	35.716	6,2	45,3	52,3	36,6
HAUT-LOMAMI	14.606	2,5	47,8	60,5	19,1
LUALABA	7.357	1,3	46,9	39,5	26,1
TANGANYIKA	12.165	2,1	47,7	43,7	18,0
KAS. ORIENTAL + Mw.Ditu	13.061	2,3	36,0	27,4	26,4
LOMAMI	20.765	3,6	26,7	28,0	24,7
SANKURU	16.070	2,8	48,0	20,6	27,7
KASAÏ CENTRAL	19.865	3,4	47,7	40,0	21,7
KASAÏ	19.330	3,3	59,9	51,0	25,0
Total RD Congo	579.238	100,0	45,9	39,9	25,0

La première carte est celle du pourcentage des candidats par sous-province. La ville de Kinshasa en inscrit 22,8%, suivie par la sous-province de Kikwit (7,1%), le Sud-Kivu (7,0%) et le Haut Katanga (6,2%). Ces quatre unités regroupent 43,1% de tous les candidats.

Pourcentage des inscrits (579.738) dans chaque province éducationnelle

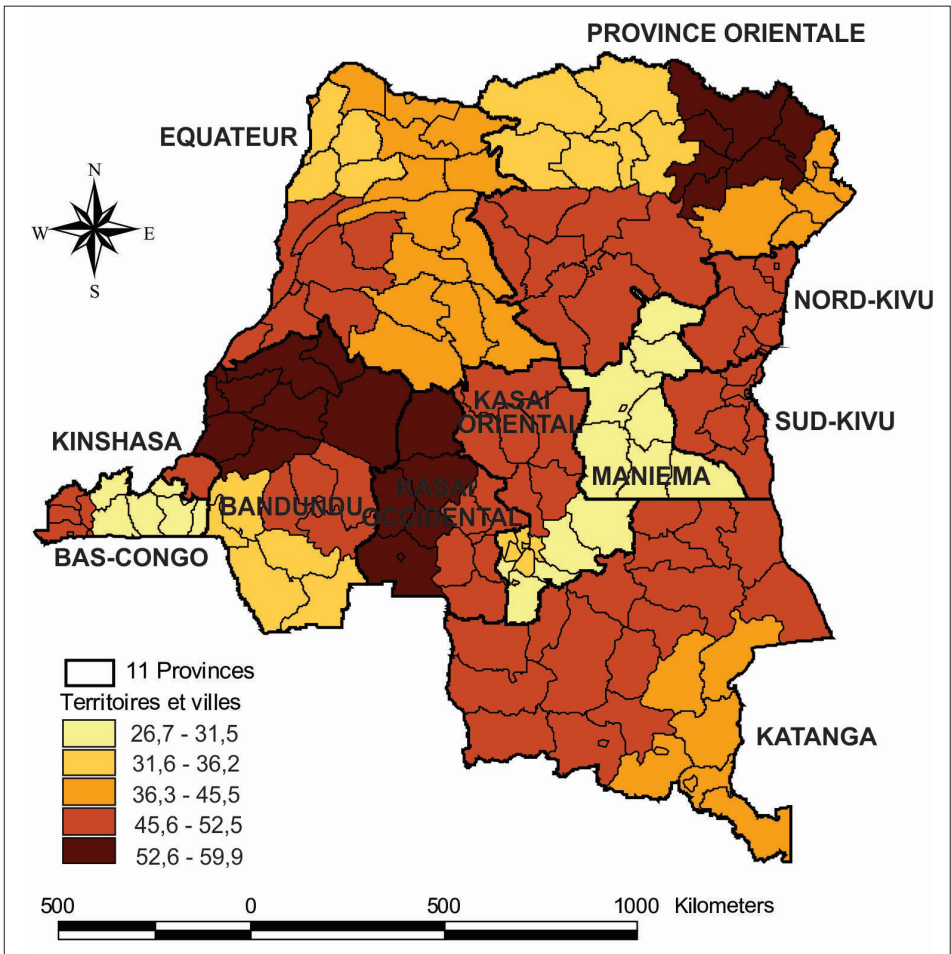


Pour atteindre la moitié, il suffit d'y ajouter les deux sous-provinces du Nord-Kivu (4,2 et 3,8%). Les sous-provinces qui présentent le moins de candidats, soit au mieux 1,3%, sont le Nord-Ubangi et la Tshuapa dans la province de l'Équateur, le Bas et le Haut-Uele dans la province Orientale, et le Lualaba dans celle du Katanga.

La deuxième carte est celle du pourcentage de réussites par sous-province éducationnelle. La moyenne nationale est de 45,9%. Kinshasa est à peine au-dessus de ce chiffre, avec 46,4 %. Trois sous-provinces dépassent largement les autres : le Kasai/ Tshikapa (59,9 %), le Mai-Ndombe (59,6%) et le Haut-Uele (58,2%). Douze sous-provinces sont encore au-dessus de la

moyenne : le Bas-Congo Ouest, Kinshasa, les sous-provinces de Kikwit et de l'Équateur, la Tshopo, le Nord et le Sud-Kivu et les trois sous-provinces du Katanga qui ont le moins d'inscrits aux examens d'État. Certaines de ces circonscriptions ont peu et d'autres beaucoup d'inscrits ou de filles. La même observation peut être faite à propos de la localisation des sous-provinces qui ont le moins de réussites : le Lomami (26,7), le Bas-Congo Est (31,3%) et le Maniema (31,5%). On verra que la qualification des enseignants peut être un facteur explicatif des différences, mais des facteurs extra académiques peuvent aussi être en jeu.

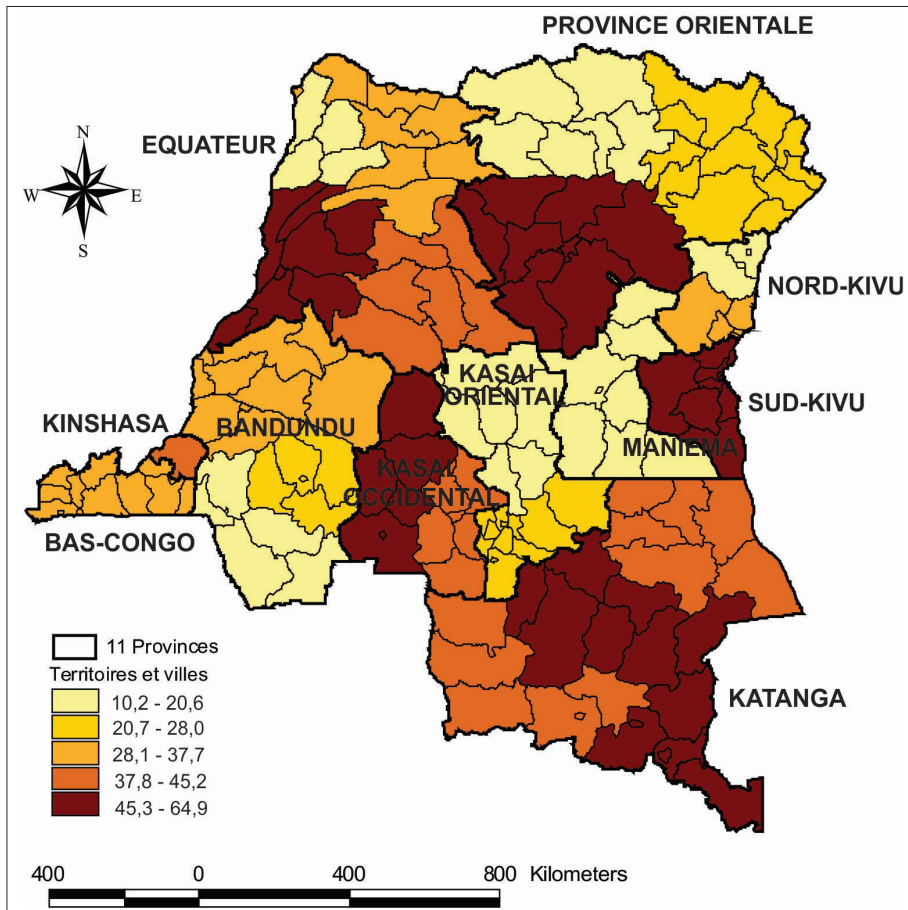
Pourcentage de réussites dans chaque province éducationnelle



La troisième carte est celle de la proportion des réussites avec au moins 55%. La moyenne nationale est de 39,9%. Parmi les sous-provinces ayant au moins 45,3%, seules les deux du Kasai Occidental figuraient parmi celles qui ont le plus fort taux de réussites. L'Équateur, la Tshopo,

le Sud-Kivu et le Haut-Lomami se trouvaient dans la deuxième catégorie selon le pourcentage de réussites, mais le Haut-Katanga se trouvait dans la troisième avec un taux légèrement inférieur à la moyenne nationale. Les sous-provinces du Mai-Ndombe et du Haut-Uele, qui avaient un pourcentage de réussites particulièrement élevé, ont seulement 37,7 et 26,1% de réussites avec au moins 55%. Par contre, les sous-provinces qui ont les taux les plus faibles de réussites avec au moins 55%, sauf le Sankuru et le Nord-Kivu/ Butembo, avaient également un taux faible de réussites. C'est logique, dans la mesure où avoir peu de réussites signifie un faible niveau scolaire. Un taux plus élevé de réussites ne suffit par contre pas pour affirmer que les conditions sont aussi remplies pour espérer des réussites avec un pourcentage élevé.

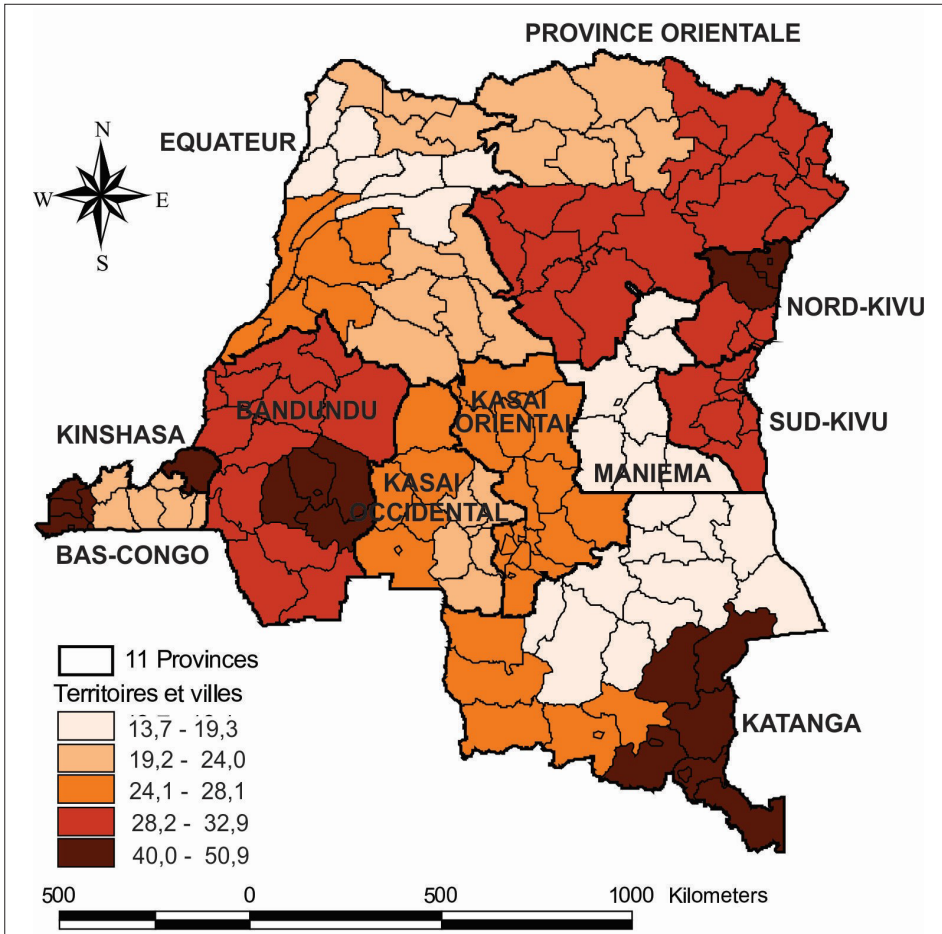
Pourcentage de réussites avec au moins 55% dans chaque province éducationnelle



La quatrième carte est celle du pourcentage de filles parmi les réussites par sous-province éducationnelle. La moyenne nationale est seulement de

25%, le maximum étant atteint avec 50,9% à Kinshasa. Viennent ensuite la plupart des sous-provinces où la part des inscrits à l'examen d'État était la plus forte : le Nord-Kivu/ Butembo (44,6%), le Bas-Congo Ouest (42,1%, avec seulement 2,5% des inscrits), la sous-province de Kikwit (38,2%) et le Haut-Katanga (36,6%). Viennent ensuite sept subdivisions, avec entre 28 et 33% de filles, le Kwango et le Mai-Ndombe, la Tshopo, l'Ituri et le Haut-Uele, le Nord-Kivu/Goma et le Sud-Kivu.

Pourcentage de filles parmi les réussites dans chaque province éducationnelle



Les subdivisions où il y a le moins de filles parmi les réussites, soit au maximum 19,1% des candidats, sont, d'une part, deux sous-provinces de l'Équateur, le Sud-Ubangi et la Mongala, et, d'autre part, le Maniema et deux sous-provinces du Katanga, le Haut-Lomami et le Tanganyika. Une plus forte intégration des filles à la filière éducationnelle semble donc entraînée par un plus fort souci de la scolarisation, mais un taux faible de réussites des filles aux examens d'État 2013 existe aussi dans des sous-provinces ayant un nombre élevé de candidats. Des facteurs non

académiques sont donc en jeu et appellent une action au niveau culturel des mentalités.

Pour proposer une certaine synthèse des quatre cartes que nous avons présentées, il importe d'observer que chacune d'entre elles est établie en cinq catégories, mais que ces catégories, établies par le logiciel ArcGis, ne comportent pas un nombre égal de sous-provinces et que leurs limites ne sont pas constituées par des intervalles d'égale ampleur, mais en fonction des ruptures qui existent dans la distribution des données, de façon à avoir des catégories dans lesquelles la variation de part et d'autre de la valeur moyenne est la plus faible possible en unités d'écart-types⁹. Sur base de la répartition des sous-provinces dans chaque carte, il est ainsi possible d'identifier sept sous-provinces dont la situation éducationnelle est la meilleure, cette appréciation étant définie par le fait qu'elles se retrouvent au moins trois fois dans les deux premières catégories. **Kinshasa** et le **Sud-Kivu** se trouvent deux fois dans la première catégorie et deux fois dans la deuxième. Le **Haut-Katanga** se trouve trois fois dans la première catégorie, mais il est dans la quatrième pour le pourcentage de réussites. Le **Kasaï/Tshikapa** se trouve deux fois dans la première catégorie, une fois dans la deuxième, mais il est dans la troisième pour le pourcentage de filles parmi les réussites. La sous-province de **Kikwit** se trouve deux fois dans la première catégorie et une fois dans la deuxième, mais elle est dans la quatrième pour la proportion de réussites avec au moins 55%. Le **Mai-Ndombe** se trouve une fois dans la première catégorie et deux fois dans la deuxième, mais il est dans la troisième pour la proportion de réussites avec au moins 55%. La **Tshopo** a le même score, mais c'est dans la part du nombre total des inscrits qu'elle est classée en troisième catégorie. Ces sept sous-provinces ont un score qui ne dépasse pas 8 si on additionne les numéros d'ordre des catégories dans lesquelles elles se trouvent dans les quatre cartes.

Il y en a cinq autres qui ne dépassent pas 10. Le **Bas-Congo/ Ouest** est une fois dans la première, une fois dans la deuxième et deux fois dans la troisième. La sous-province de l'**Équateur** est une fois dans la première, deux fois dans la deuxième et une fois dans la quatrième. Le **Nord-Kivu/ Goma** est trois fois dans la deuxième et une fois dans la troisième. Le **Nord-Kivu/ Butembo** est une fois dans la première, deux fois dans la deuxième, mais il est dans la cinquième pour la proportion de réussites avec au moins 55%. Le **Kasaï Central** (Kananga) enfin est trois fois dans la deuxième et une fois dans la quatrième.

On peut à l'inverse identifier six sous-provinces dont la situation est particulièrement déficiente. Le **Maniema** est trois fois dans la cinquième

⁹ L'écart-type est une mesure de dispersion qui, dans le cas d'une distribution "normale", indique l'écart qu'il faut atteindre en deçà et au-dessus de la moyenne pour englober une proportion de 95 ou 99 % de toutes les données figurant dans la catégorie.

catégorie et une fois dans la troisième (pour sa part dans le total des candidats). Le **Sud-Ubangi** et le **Bas-Uele** sont deux fois dans la cinquième catégorie et deux fois dans la quatrième. La position des trois autres est à peine meilleure. Le **Bas-Congo/Est** se trouve une fois dans la cinquième catégorie, deux fois dans la quatrième et une fois dans la troisième (pour la proportion de réussites avec au moins 55%). La sous-province de **Mbuji-Mayi** se trouve trois fois dans la quatrième catégorie et une fois dans la troisième, pour le pourcentage de filles parmi les réussites. Aucune autre sous-province n'est au moins trois fois dans les deux premières ou les deux dernières catégories des quatre cartes présentées.

On peut en outre observer que les sous-provinces dont le chef-lieu était la capitale des anciennes provinces sont celles qui présentent les meilleures performances de ces anciennes provinces, sauf dans l'ancienne province du Kasai Oriental, dont les trois sous-provinces ont une position très moyenne et où celle de la sous-province de Mbuji-Mayi est même faible. On comprend que la multiplication des provinces ait été perçue par certains comme l'espoir d'étendre cette situation privilégiée des capitales. Mais cette espérance n'est fondée que dans la mesure où le gouvernement central est effectivement disposé à accorder une part plus large du revenu national aux provinces.

Un facteur d'explication : la qualification des enseignants

Ce qui m'a le plus impressionné lors de la publication de l'annuaire de l'EPSP de 2006-2007 est le tableau de la qualification des enseignants. Il y apparaissait en effet que plus de 60% des enseignants du niveau secondaire n'étaient eux-mêmes que des D6. Au Maniema, seuls 4,2% des enseignants avaient un graduat et 0,6% une licence. Dans l'enseignement primaire, il y avait deux tiers d'enseignants D6 avec 27% de D4 et 6,6% qui n'avaient même pas le niveau D4. La faiblesse de la rémunération des enseignants est plus souvent invoquée pour expliquer les déficiences du système éducatif, mais il est évident qu'il ne s'agit là que d'une cause indirecte, le facteur immédiat étant la sous-qualification des enseignants qui en résulte.

Les annuaires des années suivantes, avec les nuances qui suivront, ont malheureusement confirmé cette réalité. Le pourcentage d'enseignants du secondaire qui n'ont eux-mêmes pas terminé le cycle secondaire est tombé de 4,1% en 2007-2008 à 3,1% en 2012-2013, mais le pourcentage de D6 est resté stable : 58,8% en 2007-2008 et 60,3% en 2012-2013, de même que celui des licenciés (de l'ordre de 8%). C'est la proportion des gradués qui s'est légèrement élargie, de 22,8 à 24,2%. La transformation que les annuaires mettent surtout en lumière se situe au niveau du nombre des enseignants, qui passe de 188.808 en 2007-2008 à 281.324 en 2012-2013 pour le secondaire et de 249.328 à 339.929 pour le primaire, soit une augmentation respective de 49,0 et de 36,3%.

On peut dès lors poser en hypothèse qu'un facteur clé de l'explication des cartes scolaires que nous avons présentées est la qualification des enseignants. Il n'est pas possible de l'établir rigoureusement, car nous ne disposons de la ventilation de cette qualification que jusqu'au niveau des 11 provinces qui ont existé de 1988 à 2015, alors que ce sont les sous-provinces éducationnelles qui sont à la base des cartes que nous avons établies. Le tableau suivant confirme néanmoins en de nombreux points l'hypothèse émise. Il présente le pourcentage par province des enseignants du secondaire ayant au moins un graduat, en ordre décroissant, selon l'annuaire de 2007-2008. Nous y joignons les mêmes données tirées de l'annuaire 2012-2013 et le calcul de l'accroissement tant du nombre que du pourcentage de gradués par province.

**Nombre et qualification des enseignants du secondaire par province
selon les annuaires de l'EPSP 2007-2008 et 2012-2013**

Provinces	Nombre 2007	% G3	Nombre 2012	% G3	Accr nbre %	% G3 en +
Kinshasa	26.308	80,2	31.605	86,2	20,1	6,0
Katanga	17.296	39,1	28.156	39,9	62,8	0,8
Kasaï Occidental	11.794	31,2	23.228	31,4	96,9	0,2
Sud-Kivu	10.163	30,3	15.429	37,7	51,8	7,4
Kasaï Oriental	14.128	29,7	18.587	28,5	31,6	-1,2
Nord-Kivu	13.081	27,9	18.472	41,6	41,2	13,7
Bas-Congo	13.171	24,5	18.032	37,1	36,9	12,6
Province Orientale	13.561	23,8	19.559	35,3	44,2	11,5
Bandundu	45.813	14,9	70.594	23,6	54,1	8,7
Équateur	19.267	12,9	27.794	23,6	44,3	10,7
Maniema	4.226	6,4	9.868	16,8	133,5	10,4
Total RD Congo	188.808	30,2	281.324	36,6	49,0	6,4

En 2007, le nombre des enseignants était de 10 à 15.000 dans six provinces. Au Maniema, il était seulement de 4.226. Il était sensiblement plus élevé dans quatre provinces : au Katanga (17.296), en Équateur (19.267), à Kinshasa (26.308) et surtout au Bandundu (45.813). Ces nombres ont en moyenne augmenté d'à peu près 50% cinq ans plus tard. L'accroissement est le plus fort au Maniema (133%), qui a sans doute bénéficié d'une attention particulière du Premier Ministre originaire de cette province. Il est également supérieur à la moyenne au Kasaï Occidental (96,9%), au Katanga (62,8%), et très légèrement au Bandundu (54,1%) et au Sud-Kivu (51,8%). L'accroissement est particulièrement faible au Kasaï Oriental (31,6%) et au Bas-Congo (36,9%).

Le pourcentage d'enseignants ayant au moins un graduat en 2007 était en moyenne de 30,2 %. Il était exceptionnellement élevé à Kinshasa (80,2%). Il était encore supérieur à 30% au Katanga, au Kasaï Occidental et au Sud-Kivu. Le Kasaï Oriental et le Nord-Kivu n'étaient guère en deçà. Des chiffres particulièrement faibles étaient par contre ceux du Bandundu,

de l'Équateur et du Maniema. Cinq ans plus tard, le pourcentage des enseignants ayant au moins un graduat a en moyenne augmenté de 6,4%, mais le gain est faible au Katanga et au Kasai Occidental ; il est négatif au Kasai Oriental (-1,2%), trois provinces qui se trouvaient dans les cinq premières lignes du classement de 2007. À Kinshasa et au Sud-Kivu, il est respectivement de 6,0 et 7,4%. Il dépasse 10% dans les six provinces qui se trouvaient en bas du classement, sauf au Bandundu où il n'est que de 8,7%. Ce relèvement du pourcentage d'enseignants qualifiés est sans doute lié à la multiplication des universités et des instituts supérieurs depuis 1993, en vertu d'une décision de la 18^e session ordinaire du Comité Central du MPR de 1989, déjà mentionnée, qui libérait l'enseignement supérieur¹⁰.

Le relèvement du pourcentage de diplômés dans le corps enseignant peut être invoqué pour expliquer certaines réalités des cartes scolaires que nous avons présentées, malgré le caractère aujourd'hui contesté de certains diplômes. Il explique notamment :

- le grand écart qui existe entre Kinshasa et le Maniema aussi bien au niveau du pourcentage de réussites aux examens d'État que de la proportion de réussites avec au moins 55% ;
- les bonnes performances de deux des trois sous-provinces éducationnelles du Bandundu au niveau du nombre des inscrits et du pourcentage moins satisfaisant de réussites et surtout de réussites avec au moins 55% ;
- les bonnes performances aussi du Sud-Kivu et leur supériorité par rapport au Nord-Kivu quant à la proportion de réussites avec au moins 55% ;
- la supériorité du Kasai Occidental par rapport au Kasai Oriental, tant pour le pourcentage de réussites aux examens d'État que pour la proportion de réussites avec au moins 55%.

Pour les trois anciennes provinces du Katanga, de l'Équateur et de la province Orientale, leur subdivision en quatre ou même en cinq sous-provinces éducationnelles rend délicates les interprétations de leurs performances par les caractéristiques de leur personnel enseignant au niveau des provinces. La concentration des enseignants les plus qualifiés dans les capitales des anciennes provinces, à Mbandaka, Kisangani et Lubumbashi, et de certains anciens districts, à Isiro dans le Haut-Uele et à Kamina dans le Haut-Lomami pourrait aussi expliquer les performances particulières des sous-provinces dans lesquelles elles se trouvent aujourd'hui.

¹⁰ Cf. note 4.

Conclusion

Le terme d'épopée employé par le Père Ekwa pour évoquer les efforts gigantesques fournis par la RD Congo pour développer son enseignement secondaire depuis la décision de sa réforme en 1961 jusqu'à la nationalisation de 1974 peut encore être employé pour exprimer l'engagement ultérieur des parents et des élèves pour leur formation scolaire. La part des dépenses publiques consacrées à l'éducation s'est fortement réduite, mais la population fournit des efforts héroïques pour la scolarité de ses enfants et les jeunes étudient souvent dans des conditions très dures. Tous ceux qui contribuent à ce qui se fait dans le domaine de l'éducation méritent l'estime et le respect.

Mais la généralisation des études leur a enlevé une part de leur rationalité ancienne. Une part considérable des diplômés ne trouve pas d'emploi. Et ce qu'ils ont appris ne les a pas préparés à développer eux-mêmes une activité qui leur permettrait de vivre. Le problème est d'ailleurs, en un sens, mondial : Oppenheimer, le père de la bombe atomique, disait que les trois quarts de la science occidentale sont inutiles pour le Tiers-Monde. Renouveler les contenus et le type d'enseignement exige cependant que soit aussi repensé le système social en fonction de la population et non plus pour le plus grand profit des détenteurs du capital et du pouvoir. La conscience sociale, qui se développe aujourd'hui, est une des forces qui permettent d'espérer que des progrès en ce sens sont possibles à une échéance relativement proche.

Pour nourrir la réflexion à ce propos, nous donnons en annexe le tableau de la répartition par option des candidats et des réussites à l'examen d'État 2013. Les options qui ont présenté des candidats dans les 11 provinces sont imprimées sur fond grisé. ■